

LE SOLEIL NOIR

Formation sociale et mémoire ouvrière
dans un quartier de Saint-Étienne (1840-1940)

Exposé de soutenance de thèse (11 avril 1986) (1)

Notre recherche est une tentative d'histoire sociale d'un quartier ouvrier qui est plus qu'un «espace-prétexte» pour l'étude d'une fraction de la classe ouvrière française : à Saint-Étienne, le quartier est, en effet, un thème historiographique majeur. A Saint-Étienne, l'héritage de la Première révolution industrielle est encore lisible dans les espaces et les architectures, et le passé économique et social imprègne encore, dans une certaine mesure, comportements et mentalités d'une large partie de la population. C'est aussi une ville dans laquelle certaines images sont particulièrement tenaces, inscrites à la fois dans les espaces urbains et dans la mémoire collective populaire :

– autour des industries en voie de disparition accélérée depuis une ou deux décennies : la mine, la passementerie et le travail du métal dans sa diversité, de l'arme à la sidérurgie;

– autour des groupes ouvriers compacts nés de ces industries : passementiers, armuriers, mineurs, etc.;

– autour des quartiers ouvriers et de leurs sociabilités : quartiers qui, dans l'historiographie contemporaine, sont des microcosmes de la ville, présentés comme des réalités socio-économiques et culturelles homogènes, y compris dans leurs clivages idéologiques

anciens. Quartiers qui sont alors présentés comme autant de «villages ouvriers» dans la ville.

Face à la force de ces images et au sentiment d'appartenance au quartier qui s'exprime quasi spontanément dans la classe ouvrière stéphanoise traditionnelle, et après des sociologues comme Daniel Mandon, ou des géographes comme André Vant, nous nous sommes donc intéressé à un de ces quartiers comme territoire et comme groupe social. Du territoire, nous avons fait l'inventaire spatial, foncier, immobilier et architectural. Mais nous avons privilégié l'approche sociale, en nous attachant successivement à cerner la formation du groupe social et à analyser ses manières de travailler, d'habiter le quartier, et de développer des relations de sociabilité. C'est la présence de l'homme qui donne son sens à la morphologie urbaine : les formes matérielles de la ville n'ont d'intérêt que par l'usage, ou les usages, qu'en font ses habitants. Pour nous, le tissu urbain est d'abord tissu social : il s'agit donc explicitement, de notre part, d'une démarche d'anthropologie historique dans une fraction de l'espace urbain stéphanois, le quartier étant considéré comme espace *de* la ville, beaucoup plus que comme espace *dans* la ville. Pour cela, nous avons, chronologiquement, fait le choix d'un quartier, cadre d'observation fortement monographique; collecté ou construit les sources principales primaires; formulé, au-delà du thème général — quelle est la réalité sociale du quartier stéphanois ? quels sont les fondements du sentiment d'appartenance au quartier ? — les hypothèses dites initiales, permettant une relecture des sources primaires et l'élaboration des sources secondaires.

Le quartier du Soleil

Le Soleil est l'un des cinq ou six vieux quartiers ouvriers stéphanois, peu modifié dans sa morphologie depuis le début du siècle jusqu'au début de l'actuelle décennie. Depuis son «décollage» dans les années 1840, c'est un quartier topographiquement, mais surtout économiquement, bien délimité par une double enceinte ferroviaire (le premier chemin de fer français part du Soleil en

1827) et minière (de 1840 à 1970, le quartier est littéralement encerclé par un glacis de terrains miniers). C'est aussi un quartier socialement qualifié : on en parle comme d'un «quartier de mineurs», ou «de mineurs et de métallurgistes». L'argument a été important dans notre choix, car nous tenions à la présence de mineurs — une de nos interrogations portant sur la place des mineurs dans la ville —, ainsi qu'à une formation sociale hétérogène, pour apprécier l'articulation des groupes ouvriers entre eux : Saint-Étienne juxtapose ou imbrique, en effet, des industries et des groupes ouvriers à bien des égards antagoniques, et rarement réunis dans un même ensemble urbain, au moins en France. Il nous faut aussi reconnaître que le nom même du quartier n'a pas été indifférent à notre choix : le Soleil était l'un des quartiers les plus sombres de la «ville noire», au point que tout un chacun à Saint-Étienne est convaincu qu'il a été ainsi dénommé par dérision. D'une certaine manière, notre titre entérine la légende, et ne doit rien au bétyle d'Héliogabale... (2)

Les sources principales

Les deux sources principales sont bien connues en histoire sociale.

Les recensements ont été la base principale de l'étude démographique, par comptage, et de l'étude de la formation sociale, par la reconstitution de ménages puis de familles. Les comptages ont été faits dans 19 recensements, de 1846 à 1946. Nous avons relevé un échantillon représentatif d'environ 5.400 ménages, puis reconstitué le plus complètement possible environ 500 ménages et 50 familles. En ayant toujours à l'esprit, lors de l'approche statistique, que la vérité des chiffres est toujours une vérité sociale, ce que les délices des tris croisés informatiques ne doivent pas faire oublier : d'autres ici ont fait mieux que nous cette critique méthodologique, et nous renvoyons, sur ce point, à leurs travaux. (3)

En ce qui concerne les sources orales, nous avons développé dans notre travail les problèmes théoriques et méthodologiques qui entourent leur constitution. La prudence est en effet essentielle dans la mesure où l'historien crée lui-même son archive, dans une démar-

che relativement neuve dans la recherche historique française. Nous avons donc choisi, dès le départ, de considérer les sources orales comme une source comme les autres, avec lesquelles elles doivent être confrontées en permanence. Plus encore que les sources classiques, l'archive orale doit être soumise aux règles de la critique historique, et doit être lue à la fois comme récit factuel, et comme discours aux finalités multiples. Nous avons utilisé un questionnaire semi-directif et prudent, car il est clair que les réponses des témoins dépendent pour partie des questions que l'on pose, de celles que l'on se pose, et donc des réponses que l'on attend... Il nous a enfin paru indispensable d'avoir une bonne connaissance préalable du terrain de la recherche : il est peu de témoins qui ne nous aient pas « testé » sur ce point au début des entretiens.

L'enquête orale a duré environ 18 mois, auprès d'une cinquantaine de personnes. Nous avons retenu pour ce travail 42 témoignages, dont ceux de 26 femmes. Le groupe interrogé était âgé : la moyenne d'âge approche 80 ans, la doyenne avait 95 ans, et 18 témoins étaient entrés dans la vie active avant 1914. A la différence d'autres enquêtes orales, menées par exemple dans l'agglomération lyonnaise, nous nous sommes refusé à contacter des témoins par l'intermédiaire d'une ou plusieurs institutions – syndicats, partis politiques, associations diverses, caisses de retraite, etc. Le hasard des renvois individuels à partir de points de départ variés – rencontres dans le quartier, relevés sur les listes électorales ou d'État Civil, etc. – a donné naissance à un groupe professionnellement varié, mais exclusivement ouvrier et, à une exception près, non militant. Ce groupe n'est donc pas un échantillon systématique et représentatif au sens où l'entendent les démographes. Mais il est, à notre avis, très représentatif d'une mémoire ouvrière française du changement vécu dans la première moitié du siècle.

La constitution de cette source orale – une centaine d'heures d'entretiens – a été la période la plus passionnante de notre recherche; malgré l'épuisant exercice de transcription des entretiens (plus de 500 pages serrées), dont la nécessité nous paraît cependant difficilement contestable, tant il est vrai que l'historien ne peut guère éviter la médiation de l'écrit.

La collecte et la construction des sources primaires a permis de préciser les axes de recherche et les hypothèses de travail :

- sur la mobilité sociale intra- et inter-générationnelle;
- sur les thèmes des récits enregistrés permettant de définir une identité sociale, ou des identités sociales dans le quartier;
- sur l'articulation des groupes professionnels entre eux, et des rôles masculins et féminins;
- sur l'évolution des rapports des forces idéologiques – au sens large du terme – depuis la fin du XIXe siècle.

Le procès de formation de la population du Soleil

Il s'est agi, dans une première partie, de dénombrer la population entre 1840 et 1940, d'analyser l'évolution de la population active, et en particulier de la population active féminine, puis de s'intéresser aux phénomènes de mobilité géographique, professionnelle et sociale.

L'approche démographique générale repose sur les recensements quinquennaux, complétés par l'État Civil et par des listes électorales fort lacunaires. Tableaux et représentations graphiques montrent que les rythmes d'accroissement de la population du quartier sont très comparables aux rythmes stéphanois : de 600 habitants environ en 1846 (soit 1 % de la population stéphanoise), le Soleil passe à 4.220 habitants en 1876 (avec, donc, une forte croissance pendant un «long Second Empire» économique), et à 6.700 habitants en 1906 (après deux décennies de stagnation ou de croissance lente). La Première guerre entraîne un afflux de population dans le quartier, qui se poursuit au début des années 20 : il y a peut-être 10.000 habitants en 1917, et environ 8.500 entre les deux guerres (soit 4,4 % de la population stéphanoise), sur un territoire très étroit (un rectangle d'environ 1.000 m x 300 m).

Quelques caractéristiques démographiques structurelles ont été facilement dégagées, et mises en relation directe avec la conjoncture économique. Elles sont lisibles, en particulier, sur les pyramides des âges du quartier, avec une sur-représentation des tranches d'âges

19-39 ans, et une sur-masculinité caractéristiques d'un quartier ouvrier, terminus migratoire de jeunes hommes venant travailler essentiellement à la mine ou dans la sidérurgie. Mais cette population enregistre aussi, avec un certain décalage chronologique, les mutations structurelles de la démographie nationale : lent vieillissement, mesuré par l'augmentation de l'âge moyen des chefs de ménage; baisse de la natalité et de la fécondité, mesurée par la diminution de la taille moyenne des ménages nucléaires. Ces nouvelles composantes démographiques françaises se distinguent nettement de celles des groupes étrangers qui s'installent entre 1914 et 1925 : groupes jeunes, exclusivement masculins pour certains (Marocains, Kabyles), familiaux et à forte fécondité pour d'autres (Polonais et Espagnols surtout), avec un taux d'activité très élevé jusqu'à la crise économique. La mémoire ouvrière française rend encore très largement compte de la différence vécue dans ce domaine, non d'ailleurs sans d'étranges anachronismes.

A des fins de comparaison avec d'autres études du même type, menées en particulier à Givors, nous avons étudié *la structure des ménages* en suivant la grille de Peter Laslett, adaptée à une population ouvrière. Dans la période étudiée, les ménages nucléaires ne représentent jamais moins des trois-quarts de l'ensemble des ménages : le nucleus est apparu comme un tronc commun sur lequel s'effectuent, au moins jusqu'à la Première guerre, des greffes périodiques, dans les périodes de croissance économique. L'élargissement du ménage nucléaire, le plus souvent par la présence de pensionnaires saisonniers, est donc essentiellement conjoncturel.

La mesure de *la population active* a posé d'emblée des problèmes terminologiques (autour de l'appellation «employé(e)», par exemple), et surtout méthodologiques, en particulier en ce qui concerne le travail des femmes. Celui-ci est l'objet d'une occultation multiforme permanente, idéologique et sociale au départ, statistique ensuite. Nous avons longuement développé ce point, en nous fondant sur la confrontation systématique des sources écrites dans leur diversité, et des sources orales. Il nous semble possible d'affirmer que, dans la période et dans le cadre spatial et social étudiés, le travail des femmes est un iceberg; et que l'immersion

statistique est particulièrement évidente dans les recensements, base habituelle des calculs en histoire sociale.

Le Soleil est, des origines à nos jours, un quartier exclusivement ouvrier : 80 à 90 % de la population active est employée dans l'industrie jusqu'à la Deuxième guerre. Les 10 à 15 % non-ouvriers sont les commerçants et, à partir du début du siècle, un petit groupe d'employé(e)s du secteur tertiaire : deux groupes économiquement et socialement étroitement liés à la classe ouvrière. La configuration professionnelle s'articule autour de 4 pôles d'inégale importance : pour les hommes, la mine (largement prépondérante jusqu'à la Première guerre), la métallurgie lourde ou légère (à partir de la fin du siècle surtout), et le chemin de fer. Pour les femmes, la domination du textile est constante : elles se partagent entre les petits ateliers de la Fabrique stéphanoise de passementerie, et quelques grosses unités de tissage comme la manufacture Giron.

Nous sommes donc en présence de groupes ouvriers engagés dans des structures industrielles très variées, et caractéristiques de l'espace de production stéphanois : des prolétaires de la mine et de la sidérurgie aux ouvriers proches de l'artisanat de la nébuleuse métallurgique stéphanoise, et aux ouvrières passementières des petits ateliers familiaux qu'étudient actuellement Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini (4). Mais, au-delà de cette diversité et de la mobilité potentielle qu'elle suggère, le salariat est constamment le statut de 90 % de la population active du secteur secondaire (mines incluses). L'espoir souvent caressé d'être son propre patron n'a guère de réalité statistique au Soleil.

Les limites de la mobilité

Les origines géographiques de la population du Soleil se distinguent peu de celles de la population stéphanoise dans son ensemble. C'est une population largement autochtone, recrutée dans l'agglomération ou dans le bassin industriel de la Loire, ou originaire de cantons ruraux proches, en particulier du nord de la Haute-Loire. Au milieu du XIX^e siècle, 60 % des habitants du quartier sont nés dans

la Loire, et 23,6 % en Haute-Loire; à la veille de la Première guerre, les origines géographiques se sont peu modifiées : respectivement 64,7 % et 21,3 %. Dans les deux coupes, les mineurs et les manœuvres sont légèrement plus ruraux et « montagnards » que les métallurgistes, plus souvent originaires du bassin industriel. C'est la Première guerre qui introduit un changement majeur : en 1921, par exemple, 34 % des mineurs et presque 20 % des métallurgistes du Soleil sont étrangers.

Nous avons défini *les mobilités professionnelles* comme la stabilité ou l'érosion de la carrière sectorielle des individus, ou comme les glissements intersectoriels intra-générationnels. Mais nous avons aussi envisagé ces glissements sous l'angle intergénérationnel, en comparant la carrière des individus à celle de leur père et, éventuellement, de leur(s) fils. La base de cette étude a été un corpus de 523 fiches de ménages reconstitués, traité en 3 coupes : une coupe initiale au milieu du XIXe siècle, une coupe centrale vers 1880, une coupe terminale vers 1920. Sur chacune des fiches, nous avons, dans la mesure du possible, reconstitué les carrières masculines pendant 30 ans.

Deux constatations ont été faites, qui nous ont permis de formuler des hypothèses pour l'analyse synchronique ultérieure :

— l'érosion des carrières est nettement plus affirmée dans la coupe terminale que dans les deux précédentes, la Première guerre introduisant une césure absente dans les années 1880. L'érosion des carrières est toujours plus forte chez les mineurs que dans les autres groupes, et en particulier que chez les métallurgistes;

— au plan inter-générationnel, les « hérédités » vont croissant au XIXe siècle, mais elles sont nettement remises en cause dans l'entre-deux-guerres. Les glissements intersectoriels sont toujours plus nombreux chez les mineurs, même si, au XIXe siècle, on peut être mineur de père en fils pendant plusieurs générations. La mine, grande dévoreuse d'hommes, est aussi centrifuge et répulsive, et tout particulièrement au XXe siècle.

Restait à donner une dimension dynamique et sur la longue durée à ces constats diachroniques. Nous avons pour cela reconstitué une cinquantaine de familles dans une démarche descendante (à partir de ménages apparaissant au Soleil dans les années 1830-1850), et dans une démarche ascendante (à partir essentiellement de l'enquête orale), estimant que la mobilité sociale pouvait se lire aussi par référence aux générations précédentes. A partir des ménages de départ, nous avons dressé *des généalogies*, en réunissant tous les renseignements socio-professionnels disponibles dans toutes les sources consultées. Les problèmes méthodologiques et matériels n'ont pas manqué tout au long de ce travail de reconstitution. La généalogie historique, qui est de fait à base patronymique, est fondamentalement agnatique. Privilégiant l'homme, elle élimine largement la descendance féminine. Pour des raisons multiples, que la démarche soit descendante ou ascendante, il y a érosion inévitable à chaque génération. La mobilité géographique, qui explique une partie de cette érosion, est en effet saisie à sens unique : on connaît ceux qui arrivent et ceux qui restent, mais très rarement ceux qui partent. Et ce départ met sur le même plan celui qui va s'installer dans la commune limitrophe, à quelques centaines de mètres parfois, et celui qui s'engage dans une migration trans-océanique... Les sources que nous avons eu l'autorisation de consulter pendant des temps parfois très courts ne nous ont pas permis de franchir ces obstacles de taille.

L'intérêt de la reconstitution — même lacunaire — est cependant évident. Le traitement prosopographique des données permet, en effet, de repérer et de situer chronologiquement :

- la mobilité structurelle, c'est-à-dire les glissements socio-professionnels directement provoqués par les changements économiques (déclin de la mine, apparition de la sidérurgie...);

- ce qu'on pourrait appeler, avec les sociologues, la circulation, c'est-à-dire les évolutions internes spécifiques.

D'une certaine manière, on peut donc lire sur ces généalogies le «destin de classe» et les stratégies individuelles et familiales, même si l'approche en reste beaucoup moins fine que dans les exemples

turinois étudiés par Maurizio Gribaudo, s'appuyant, il est vrai, sur d'autres archives.

Nous avons intitulé notre Chapitre 2 : «*Les limites de la mobilité*», tant la stabilité, résidentielle et surtout socio-professionnelle, nous a paru caractériser les familles étudiées à partir de leur installation au Soleil. Globalement, pour les familles installées au milieu du XIXe siècle, cette stabilité paraît reposer sur des facteurs constants, mais difficiles à hiérarchiser : la propriété, synonyme d'enracinement; l'exercice de métiers qualifiés, ou d'une activité commerciale masculine; la pratique évidente de stratégies matrimoniales et patrimoniales. En ce qui concerne la mobilité sociale ouvrière, lue sur 3, 4, ou 5 générations, nous avons constaté :

- chez les mineurs, l'existence, jusqu'au début du XXe siècle au moins, de dynasties de mineurs, et d'un environnement professionnel familial centré sur la mine : stabilité n'excluant jamais le caractère centrifuge précité;

- chez les manœuvres et ouvriers spécialisés, pour la plupart métallurgistes, une origine rurale et agricole comparable à celle des mineurs, et la forte reproduction de la non-qualification tout au long de la période; ce groupe est apparemment peu lié à la mine, et encore moins aux dynasties d'ouvriers professionnels;

- chez les ouvriers de métiers du métal ou du bâtiment, la reproduction est la règle : il y a des lignages d'ouvriers qualifiés, qui transmettent d'ailleurs autant le statut d'ouvrier qualifié que le métier au sens strict: C'est ainsi qu'un fils de passementier sera mécanicien, ou un fils de lithographe électricien. Ces lignages sont rigoureusement étrangers à la mine, sinon pour des postes d'encadrement ou d'ouvriers qualifiés au jour.

Ces généalogies permettent donc de cerner, en l'occurrence, des champs professionnels familiaux sur la longue durée, justifiant la revendication d'appartenance à «une famille de mineurs», ou à «une famille de forgeurs» ou «de passementiers», etc. Quant à la fluidité socio-professionnelle, elle paraît limitée, et essentiellement caractérisée par la mobilité structurelle, au moins jusqu'à la Deuxième guerre. La mine étant, au Soleil, un pôle de référence constant, par appartenance, non-appartenance ou refus.

L'identité sociale : manières d'habiter

Après la saisie démographique et socio-professionnelle du groupe ouvrier, nous avons cherché à explorer ses conduites, à la fois au sens passif du terme c'est-à-dire les normes et les conditions matérielles qui peuvent régir les comportements, et au sens actif du terme, les manières collectives de vivre le travail, l'espace et les sociabilités quotidiennes. C'est là que la source orale prend toute sa valeur; c'est là aussi que l'historien, confronté à la demande sociale des témoins, doit à la fois prendre en compte l'identité sociale affirmée et revendiquée, et décrypter le dit et le non-dit. Nous avons donc défini l'identité sociale comme le regard que le groupe porte sur lui-même, et l'image sous laquelle il entend être reconnu, à travers un complexe de valeurs, de codes de comportement, et d'attitudes qui sont en circulation dans le groupe, et lui donnent une cohérence.

Nous avons défini les processus économiques et sociaux qui permettent, dans les années 1840-1850, le «décollage» de *la construction du quartier*. La plus grande partie de la propriété foncière bourgeoise est alors cédée à la «Grande Compagnie» des Mines, le reste étant loti en petites parcelles. Entre 1840 et 1914, environ 50 % des constructions sont d'origine ouvrière — plus précisément menées par l'aristocratie ouvrière du quartier —, et 25 % sont bâtis par les commerçants. Les formes produites sont moins spécifiques au quartier qu'au bassin industriel de la Loire : c'est, en particulier, le cas de ce que nous avons qualifié d'«architecture de type stéphanois non-passementier», au terme d'une étude des sources iconographiques et des architectures encore visibles au Soleil.

Les archives techniques, policières, judiciaires et orales laissent à penser que, dans la période étudiée, étant donné les normes de construction, *la question du logement* est essentiellement la question du loyer. Et qu'à l'intérieur des petits logements du Soleil — une grande pièce ou deux petites pièces —, sont mises en place des stratégies de l'intimité qui vont à l'encontre de la perversion des valeurs et de l'amoralité abondamment décrites dans

les enquêtes des réformateurs sociaux du XIXe siècle; lesquelles ont d'ailleurs directement inspiré certaines études stéphanoises très contemporaines.

Les conditions matérielles de logement régissent, dans une certaine mesure, les comportements ouvriers, et influent directement sur les manières de vivre l'espace, qui sont un des éléments de l'identité sociale. Elles interviennent aussi directement dans l'affirmation des espaces et des valeurs à travers lesquels l'individu peut s'intégrer au groupe :

— la famille, qui apparaît, une fois de plus, comme une des formes les plus vivaces de la sociabilité ouvrière, à la fois comme moyen de l'intégration, et comme môle de résistance dans les périodes difficiles. Elle est constamment affirmée comme paradigme des comportements sociaux dans le quartier;

— la familiarité, extension sociale du nucleus, est un véritable «entre-soi» dans le quartier : le voisinage fonde alors une certaine euphorie de la convivialité à l'échelle de l'immeuble et de l'îlot d'habitation.

Il est cependant possible de trouver, derrière ce discours explicite érigeant des modes de comportement en normes sociales, des failles et des contradictions qui montrent que, dans ce domaine comme dans bien d'autres, la mémoire est un discours d'occultation et de reconstruction. Le voisinage est aussi une instance de contrôle social, en particulier des femmes et des jeunes. La violence interne au groupe est aussi une constante : violence conjugale, masculine, alcoolique, violence des relations de voisinage, etc. Toutes formes de conflits qui ne sont pas seulement dirigées vers l'extérieur du quartier, comme l'affirment les témoins évoquant la violence des bandes de jeunes dans les bals populaires de la fin de semaine.

L'identité sociale : les rôles et le rapport masculin/féminin

L'intérêt d'une étude sur l'espace est qu'elle permet une lisibilité certaine des rapports sociaux, en particulier dans le domaine du rapport des sexes, que nous avons envisagé dans les images du travail et des rôles, et dans leur projection dans les espaces et dans les temps du quartier.

Du côté des hommes, nous avons choisi d'analyser les images du travail à la mine, particulièrement prégnantes dans la mémoire collective. Mémoire d'un travail viril par excellence; d'un travail qui est beaucoup plus un emploi et un mode de vie qu'un métier, malgré la volonté constante de valorisation qui parcourt les récits. Mémoire aussi des corps meurtris et de la mort omniprésente, transmise sur plusieurs générations : chez certains témoins interrogés, la mémoire familiale évoque encore les grandes catastrophes de 1876 (au puits Jabin) et 1889 (au puits Verpilleux) ! Sur ce plan, notre travail confirme nombre d'enquêtes antérieures sur d'autres bassins miniers français ou étrangers.

Du côté des femmes, en nous fondant sur la mémoire des hommes et des femmes, interrogés séparément ou en couples, nous avons consacré un long développement au «travail occulté». La contradiction était en effet flagrante entre la négation – masculine et féminine – de l'existence du travail féminin, et une réalité difficilement rétablie par croisement de toutes les sources. Cette contradiction est, à l'évidence, la conséquence de la longue valorisation du seul travail masculin, productif et salarié, en atelier ou au puits. Les activités féminines ne sont donc pas perçues ou dites ni comme *un* travail, ni même comme *du* travail : ces activités sont des occupations correspondant à des rôles assignés. C'est ainsi que la mère de famille, ménagère et ouvrière à domicile, ne travaille pas : elle remplit ses fonctions de femme, ouvrière en l'occurrence, pour laquelle il n'y a pas de temps vide, de temps de travail séparé d'un temps hors-travail. Il faut attendre le veuvage et les retraites ouvrières du XXe siècle pour que cette distinction devienne opérante pour les femmes. Les rôles sont donc bien séparés, les espaces et les temps aussi.

L'espace ouvrier analysé porte très clairement les signes de la séparation des sexes, et l'affirmation de la division des rôles. Il y a donc assignation, c'est-à-dire définition de lieux où les individus et les groupes doivent se tenir, et identification, dans la mesure où les lieux et les espaces sont une manière de se rattacher à un espace social fondamentalement sexué. Nous avons cherché à montrer comment l'apprentissage de la différence pouvait se faire précocement dans la rue, espace mixte mais dont les usages sont différents selon qu'on est garçon ou fille. Différence plus affirmée, et mieux connue, pour les espaces féminins comme le logement ou le lavoir (le dernier lavoir ouvrier du Soleil ferme en 1968...), ou masculins comme le café, le jardin ouvrier ou la société ouvrière.

La démarche peut sembler tautologique : en s'intéressant aux espaces traditionnellement identifiés, on est sûr, sauf maladresse insigne, de conclure à la différence des sexes et de leurs rôles. Mais le genre nous paraît être une catégorie d'analyse importante en histoire sociale et urbaine. Il nous semble tout d'abord qu'il vaut mieux prendre le risque de la tautologie plutôt que d'oublier, comme c'est encore trop souvent le cas, la moitié de la population. Il nous semble ensuite que cette démarche est la seule qui permette d'approcher ce que Michelle Perrot a un jour appelé « les zones indécises du partage ». Nous avons le sentiment de n'être pas allé très loin dans cette direction : au-delà du pointage assez facile de quelques-unes de ces zones (la gestion du budget du ménage, ou l'autorité sur l'avenir des enfants), nous devons et avouer notre faiblesse méthodologique (dans l'élaboration du questionnaire de l'enquête orale, par exemple), et souligner la difficulté à faire parler les témoins sur ce point, qui est, par excellence, du domaine du privé et de l'intime. Exception faite, répétons-le, de la question du travail des femmes. Exception de taille qui permet de souligner l'enjeu fondamental qu'il a représenté, et représente sans doute encore, dans la classe ouvrière.

1914-1940 : Evolutions sociales et professionnelles

La mémoire ouvrière enregistrée est celle de témoins français nés avec le siècle, presque tous adultes et actifs dès l'entre-deux-

guerres. Si cette mémoire est intarissable sur les sociabilités d'aujourd'hui, «âge d'or» intemporel, le silence est particulièrement dense sur l'entre-deux-guerres, à de rares allusions aux acquis du Front Populaire près. Pour cette période d'évolutions structurelles, nous sommes retourné aux sources écrites, pour les confronter à des silences significatifs d'un rapport contraint et subi au changement économique, social et culturel.

Les évolutions sociales et professionnelles découlent de la Première guerre, période de forte croissance industrielle et de la main-d'œuvre employée dans le bassin de la Loire.

L'immigration est l'une des transformations structurelles précipitées par la guerre. Absents avant 1914, les étrangers — espagnols, polonais, marocains, kabyles algériens, italiens, «chinois»... — représentent 1/5ème de la population et 1/4 de la population active du Soleil en 1926. Ces immigrations sont l'objet d'une grande prolixité de la part des ouvriers français oscillant, selon les groupes considérés et la période évoquée, de l'indifférence méfiante à la xénophobie la plus affirmée, renforcée, à l'heure actuelle, par un discours sécuritaire à effet rétroactif. Nous avons voulu montrer combien, au-delà des images différentielles, le refus de «l'étranger» était ancien : dès le début du XIXe siècle, le «blanc», travailleur saisonnier descendu de Haute-Loire, est déjà «l'étranger». La convivialité tant célébrée exclut autant qu'elle intègre, et ce depuis longtemps.

Les métallurgistes sont de plus en plus nombreux au Soleil : dans les années 30, leur nombre dépasse celui des mineurs. Au-delà de discours valorisant les métallurgistes «à statut» (comme les «manuchards» de la Manufacture Nationale d'Armes), ou des carrières en apparence qualifiées et opposées au «sale boulot» des mineurs, il nous a été possible, à partir d'archives d'entreprises et d'une enquête orale spécifique, de montrer que la grande majorité de ces métallurgistes ont été, leur vie durant, manœuvres ou O.S. Ceci nous paraît important, dans la mesure où de nombreux acteurs sociaux stéphanois contemporains développent, pour attirer les investisseurs

extérieurs, la thématique d'une main-d'œuvre hautement et anciennement qualifiée, dans les différentes branches de la métallurgie lourde ou légère. La réalité paraît plutôt osciller, dans les carrières étudiées, entre le travail comme artisan-bricoleur et de longues étapes de «manœuvres sur machine» rêvant de s'installer à leur compte.

Le groupe des employés s'affirme lentement à partir du début du siècle. Lié de multiples façons à la classe ouvrière, il semble s'en distinguer progressivement par des manières d'habiter plus petites-bourgeoises. Qui sont d'ailleurs aussi de plus en plus celles d'une partie des ouvriers professionnels de la métallurgie et du chemin de fer, et paraissent s'éloigner des manières de vivre et d'habiter des mineurs, qui accordent une plus grande importance à la nourriture et à la boisson (lors de la fête de la Sainte-Barbe, par exemple). Ce groupe des mineurs perd relativement de son poids et de son importance sociale. L'arrivée massive des étrangers à la mine (négation même du «métier» de mineur transmis et longuement appris), la crise économique précoce (elle commence dans les mines en 1927), la réorganisation «rationnelle» du travail au fond (avec le système Bedeaux), le développement de la métallurgie (l'industrie du cycle, puis la relance de l'arme sous le Front Populaire) : autant de facteurs cumulés qui entraînent une dévalorisation indéniable de la mine, lisible dans les microtopographies sociales que nous avons cartographiées; dans l'érosion accélérée des carrières de mineurs; dans l'extinction nette des dynasties de mineurs français. Lisible aussi dans les silences de la mémoire... La Deuxième guerre et la «Bataille du charbon» ne font que masquer provisoirement ce déclin.

Dans cette période, de banlieue minière relativement isolée et autarcique, le Soleil devient de plus en plus nettement quartier de la ville industrielle.

1900-1940 : Evolutions idéologiques et politiques

Notre travail est assez bref sur ce point qui, à notre avis, n'est guère spécifique au quartier. A travers des archives écrites peu accessibles, et des sources orales très allusives — notre questionnaire

n'abordant pas explicitement ce terrain —, le quartier apparaît comme une référence idéologique essentiellement bipolaire. A la paroisse Sainte-Barbe et à ses multiples antennes (scolaires, associatives, etc...) s'oppose, ici comme ailleurs, le pôle laïque, d'abord autour de l'école puis, à partir du début du siècle, autour de l'Amicale Laïque. Entre les deux guerres, celle-ci est le pôle politique et idéologique structurant la vie du quartier. L'apogée est atteint pendant le Front Populaire. Plus encore que les autres amicales laïques stéphanoises, l'Amicale du Soleil bénéficie, dès la veille de la Première guerre, du soutien actif et multiforme de municipalités radicales, socialistes et anticléricales. Dans les années 30, le Soleil est le modèle du «quartier rouge» dans la «ville noire», où l'on construit extensions de l'Amicale, nouveaux bâtiments scolaires, lavoir ouvrier municipal, et même une crèche inaugurée en grande pompe. Dans cette période où apparaît une J.O.C. dynamique, le Parti Communiste devient, directement ou par ses relais syndicaux et amicalistes, la principale force politique du quartier. Des années 30 aux années 70, le P.C.F. est toujours majoritaire électoralement. Hégémonie qui ne s'estompe que depuis une décennie, et qui suppose que ce Parti a su apporter des réponses adaptées à la nouvelle situation des groupes ouvriers nés de la Première guerre, puis de la crise économique. Adaptation et implantation qui mériteraient une étude spécifique que nous n'avons pu mener très loin.

Plus originale nous est apparue la présence discrète, mais solide, d'une troisième force, le pôle protestant. Le Soleil a été le principal quartier protestant de Saint-Étienne à partir du Second Empire. Cette communauté ouvrière a été marquée par le mouvement du Christianisme Social, qui a fondé une sorte de «maison de quartier protestante» : la Fraternité Protestante. Elle a été animée, entre la fin du siècle et la Deuxième guerre, par de fortes personnalités comme les pasteurs Louis Comte et Élie Gounelle. La Fraternité a cherché à structurer une communauté originaire, dans sa presque totalité, du plateau protestant de Haute-Loire. Le succès de l'entreprise a été épisodique, mais il est certain que la déchristianisation déplorée par l'Église catholique a été moindre chez les protestants, qui ont par ailleurs nettement choisi le camp laïque dans la struc-

ture bipolaire précitée. Il nous semble enfin avoir perçu, dans la mémoire de cette minorité — qui ne se distingue en rien, socialement, du reste du groupe ouvrier — une conscience historique de ses origines et de son statut de minorité religieuse tout à fait spécifique.

Que conclure de ce parcours de type monographique, à la fois quantitatif et qualitatif ?

Le quartier stéphanois étudié est certes une fraction de l'espace urbain, mais il est possible surtout de le définir par les pratiques sociales et la mémoire partagée de ses habitants. En l'occurrence, mémoire ouvrière dans sa diversité, mais polarisée autour du groupe des mineurs. Mémoire qui affirme une identité de classe (nettement distincte, dans les discours, d'une mémoire de lutte des classes), à travers le travail, le salariat et l'exploitation, mais aussi à travers les manières de vivre et d'habiter dans le quartier. On peut donc parler pour le Soleil — mais aussi, nous semble-t-il, pour les autres vieux quartiers ouvriers stéphanois — de « quartier vécu inter-générationnel ». Mais ceci posé, il faut réaffirmer que le quartier, unité spatiale bien découpée et par là rassurante, ne doit pas masquer la ville; et que le groupe ouvrier du quartier ne peut être coupé de la classe ouvrière dans son ensemble : on ne peut perdre de vue l'unité sous-jacente du réel, les articulations du tout et des parties. Manière de dire que les formes de la vie sociale ne sont pas principalement liées au cadre spatial, et qu'on atteint là, assez vite, les limites de la monographie.

Nous avons clairement établi la mémoire individuelle des quelques 50 témoins rencontrés comme mémoire collective française. Mais le risque existe, pour l'historien, de définir, à partir de cette mémoire parfois stéréotypée, une norme sociale qui serait une forme de réalité moyenne de la condition ouvrière, en dehors de toute chronologie. La prudence méthodologique doit donc présider à l'analyse historique de cette mémoire collective, pa-

limpseste toujours retravaillé : il faut aller au-delà des stéréotypes et des silences pour cerner les mécanismes de mémorisation et de restitution du changement social et culturel vécu, et pour ancrer les discours dans la chronologie. Exercice délicat s'il en est, au-delà de la pétition de principe. L'identité sociale n'est ni un état stable, ni une structure intemporelle : elle est le produit du développement des rapports sociaux à un moment donné, dans un processus sans cesse renouvelé de décomposition et de reconstitution. Cette démarche est indispensable, même si alors l'identité sociale semble fuir le chercheur, dans un jeu de découpage qui n'en finit pas de fragmenter un milieu offrant, a priori, de solides garanties d'homogénéité. Mais c'est aussi ce qui fait la richesse d'une approche non dogmatique et non structuraliste en histoire sociale.

Jean-Paul BURDY

NOTES

- 1 – Thèse d'Histoire pour le Doctorat d'Université, préparée au Centre Pierre Léon sous la direction d'Yves Lequin, Université Lyon 2, janv. 1986, 3 vol., 524 p., 482 p. et 152 p., ill., graph., tabl.h.t., 29 cm.
- 2 – Le toponyme résulte, en réalité, de la déformation du patronyme d'une famille de propriétaires fonciers, attesté à l'époque moderne, les Solier ou Soliez.
- 3 – Cf. en particulier, la thèse de Philippe Videlier sur Vénissieux, et celle de Florence Baptiste sur Turin.
- 4 – Thèse en cours sur *Les femmes à Saint-Étienne, 1850-1950*, et A.T.P. du C.N.R.S. : *Travail domestique et travail professionnel à caractère gratuit*, à travers l'exemple des passementières stéphanoises au XXe siècle.